



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2013

Gaillon – Le Château

Étude du bâti (2013)

Jean-Louis Breton, Dominique Pitte et France Poulain



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/16559>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Dominique Pitte, Jean-Louis Breton et France Poulain, « Gaillon – Le Château » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 17 février 2016, consulté le 08 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/16559>

Ce document a été généré automatiquement le 8 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Gaillon – Le Château

Étude du bâti (2013)

Jean-Louis Breton, Dominique Pitte et France Poulain

NOTE DE L'ÉDITEUR

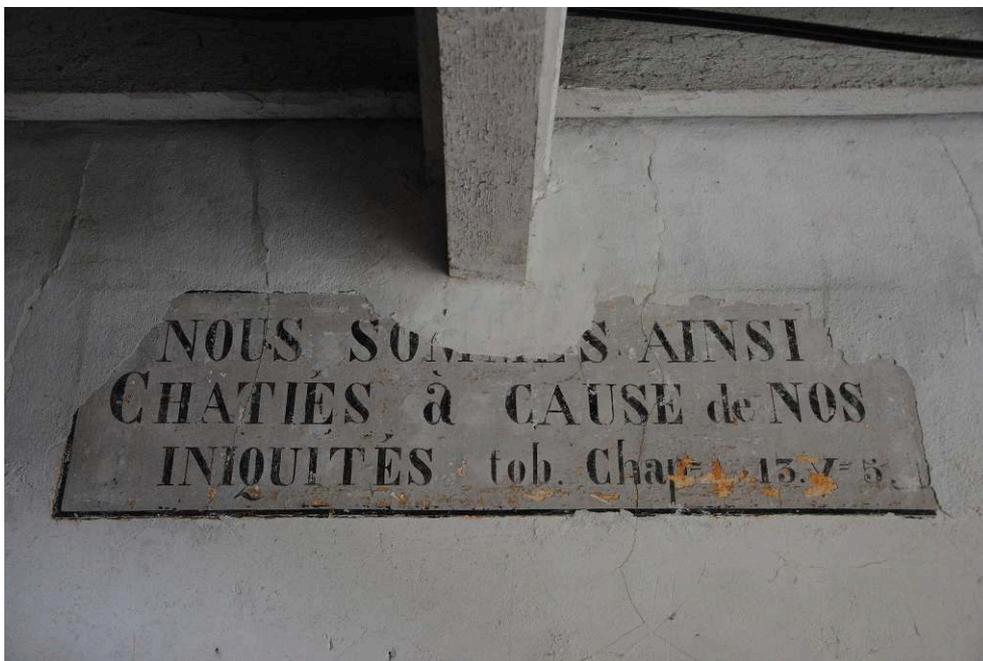
Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 Le relevé des *graffiti* portés sur les murs du château de Gaillon au cours des deux derniers siècles s'est poursuivi en 2013. Ces inscriptions illustrent une période durant laquelle l'ancienne résidence des archevêques de Rouen fit office de prison et de caserne.
- 2 Les relevés ont été effectués à l'intérieur des bâtiments encadrant à l'ouest et à l'est la cour d'honneur (à l'exception des niveaux inférieurs de la Grant Maison), ainsi que dans les cellules aménagées au rez-de-chaussée de la construction délimitant à l'ouest l'avant-cour. Les *graffiti* réunis à cette occasion appartiennent essentiellement à la première moitié du *xx^e* s. Les inscriptions antérieures sont minoritaires ; cette disparité s'explique par le fait que ces dernières ont été par endroits recouvertes par des enduits plus récents et se dérobent aujourd'hui à nos yeux. Ailleurs, le *xx^e* s. les a tout simplement fait disparaître. Quelques noms et dates de cette période, gravés dans la pierre ou sur l'enduit des murs, n'apportent aucun éclairage particulier sur la maison centrale de détention créée à Gaillon en 1812. Témoins de cette période, apparaissent en divers points du château des citations de la Bible qui incitaient alors les détenus à la repentance, au respect de l'ordre et de la religion.
- 3 La maison centrale de détention ferme ses portes en 1901. L'armée prend possession des lieux l'année suivante et y installe des compagnies appartenant à des régiments d'infanterie d'Évreux, puis de Rouen. Le château accueille, à partir de 1915 et durant toute la Première Guerre mondiale, un centre d'instruction des sous-lieutenants auxiliaires de l'infanterie belge, le CISLA 1. Le ministère de la guerre affecte enfin à cette époque à Gaillon deux compagnies métropolitaines d'exclus (il s'agit d'hommes condamnés dans le civil et interdits de port d'armes).

- 4 De cette période subsistent essentiellement des patronymes, souvent accompagnés d'une date (correspondant parfois à l'année d'incorporation : « classe 1911 ») ou du nombre de jours restant à servir avant la libération (« 199 et la fuite ! »). Sur les murs d'une des cellules évoquées plus haut, plusieurs portraits de femmes sont attribuables, par leur coiffure, à cette période. Le style des dessins n'est pas sans rappeler celui de Steinlein ou de Toulouse-Lautrec. Ces représentations voisinent avec une inscription témoignant d'une incarcération, en 1916, au motif de « coûts et blessures ».
- 5 Le passage du CISLA à Gaillon se lit sur les murs, au travers de noms accompagnés presque systématiquement du pays ou de la ville d'origine. Sur une paroi de l'escalier nord de la Grant Maison, on a vanté la Belgique « pour le tabac et les petites femmes ». Une peinture indique encore, dans l'escalier menant au premier étage du bâtiment bordant à l'ouest l'avant-cour, l'emplacement de l'infirmerie belge qui était distincte de l'infirmerie française.
- 6 L'armée abandonne le site en 1925, mais l'histoire militaire et carcérale de Gaillon ne s'arrête pas là. Le château est vendu à un particulier et, en janvier 1939, le monument est réquisitionné par l'État. Peu après, plus de 400 réfugiés espagnols fuyant leur pays en guerre y sont rassemblés. Les traces laissées par leur passage sont aisément reconnaissables ne serait-ce que par les noms et prénoms apposés sur les murs, accompagnant parfois les portraits, qui constituent une part notable des inscriptions identifiées.
- 7 La Seconde Guerre mondiale ajoute une ultime mais non moins terrible page à ce passé. En juin 1940, les Allemands ouvrent un stalag pour regrouper des prisonniers français avant leur départ pour l'Allemagne. En 1941, le gouvernement de Vichy utilise le château pour y implanter un centre d'internement administratif. Des « politiques » et des « marchés noirs » y sont emprisonnés jusqu'à la fin de l'année 1942, date de la fermeture du centre. À la Libération et jusqu'en 1946, des individus accusés de collaboration avec l'occupant y sont retenus.
- 8 La période correspondant à la Seconde guerre mondiale est celle qui a laissé, dans les parties du château explorées en 2013, le *corpus* d'inscriptions le plus abondant et le plus varié. Il convient tout d'abord de rappeler la diversité des personnes emprisonnées à Gaillon durant cette période. Résistants et collaborateurs s'y sont succédés et il est parfois difficile de préciser le statut de l'auteur d'une inscription anonyme. Une date, le contenu d'un texte, permettent la plupart du temps de trancher. De nombreux dessins parlent d'eux-mêmes, sans que l'on soit tenu d'identifier son auteur : c'est le cas, par exemple, de cette bataille aérienne dessinée au crayon sur un mur au second étage de la Grant Maison. En divers endroits, les contours de petites mains, dessinées à un peu plus d'un mètre du sol, témoignent de la présence d'enfants parmi ceux qui furent internés.
- 9 Les inscriptions portées sur les murs des cellules situées au rez-de-chaussée du bâtiment bordant à l'ouest l'avant-cour rendent compte de la dureté des conditions de détention à Gaillon durant l'Occupation et à la Libération. Un « marché noir » explique le motif de son incarcération. Une femme, appréhendée pour une affaire de « couchage » proteste de son innocence. Une autre personne, emprisonnée sur dénonciation, attend l'heure de la « revanche ». Un détenu relate avec humour sa lutte, dans la nuit du 19 au 20 septembre 1945, contre les puces, les moustiques et les punaises qui infestaient sa cellule. On notera enfin une terrible allusion au « camp de représailles [...] KZ Buchenwald N° 2 ».

- 10 Les relevés ont été réalisés par les services de la Drac qui assurent tant la maîtrise d'ouvrage que la conservation de l'édifice. Des contacts ont été noués en 2013 avec l'Association pour la Renaissance du Château de Gaillon qui avait entrepris, dans le même temps, un travail de recherche dans les archives d'une extension de la maison centrale de détention. Situés au nord du château, ces bâtiments furent pionniers dans l'histoire carcérale française : dès 1820 et jusqu'en 1925, ils accueillirent successivement des mineurs, des détenus aliénés et à nouveau des mineurs.
- 11 La rencontre avec Jean-Claude Vimont constitue enfin un fait marquant de l'année 2013. Le site de Gaillon est bien connu de ce spécialiste de l'histoire des prisons françaises qui s'était intéressé, dès les années 1990, aux Douaires, mais n'avait pu accéder jusqu'à présent aux intérieurs du château. Son apport aux recherches en cours devrait être important.

Fig. 1 – Sentence inspirée de la Bible (livre de Tobie, chapitre 13, verset 5), sur un mur du château



Cliché : D. Pitte (SRA).

INDEX

Année de l'opération : 2013

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPgU6mlg1dt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxiElnAAqnY>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaodMT8j83O>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvb942KIU8n>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIM599oIntc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

AUTEURS

JEAN-LOUIS BRETON

Association pour la Renaissance du Château de Gaillon

DOMINIQUE PITTE

Drac Haute-Normandie (service régional de l'archéologie)

FRANCE POULAIN

STAP 27